



AVVEJ

Maisons d'Accompagnement Parents Enfants

RAPPORT D'ACTIVITE

2022



SOMMAIRE

Table des matières

PRESENTATION	3
SYNTHESE	5
CHIFFRES CLEFS	12
TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE	13

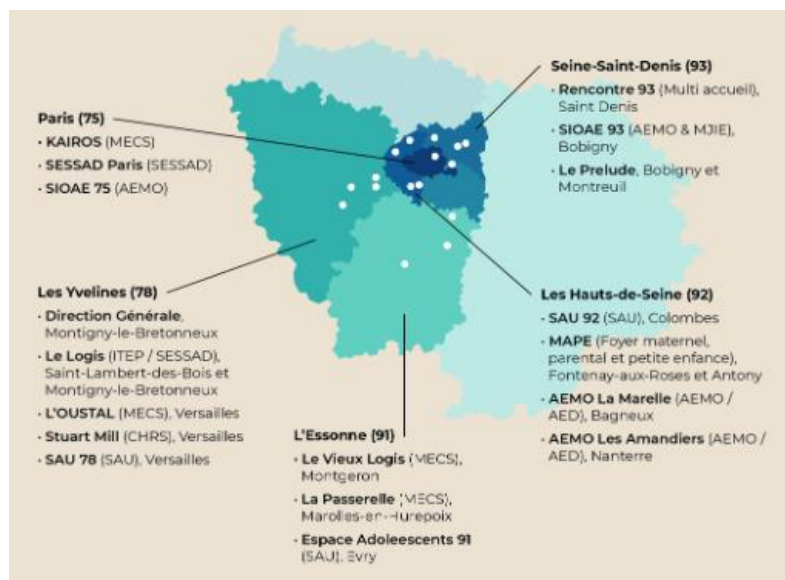


AVVEJ MAPE

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

PRESENTATION

■ Présentation de l'association



L'AVVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

Elle est implantée dans cinq départements Franciliens, avec 130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés, qui accompagnent 3 500 enfants et adultes par an.

Le projet associatif est construit autour de quatre options fondamentales qui inspirent les projets de chaque établissement :

- Le pari d'un avenir pour tous
- L'engagement aux côtés des personnes accueillies
- Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle
- Une exigence au service des personnes accueillies

L'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- La prévention et le soin dès la petite enfance
- L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes
- Le soutien aux parents et à la famille
- L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion
- Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté

▪ Présentation de l'établissement

L'établissement est habilité par le département des Hauts de Seine en tant que centre maternel et centre parental tel que défini par le Code de l'Action Sociale et Familiale, articles L.222-5 et L.222-5-3.

Les MAPE accompagnent 55 familles, dont 43 accueillies en foyer maternel et 12 couples en accueil parental. Les MAPE accueillent des femmes enceintes et mères mineures ou des parents isolés, ou couples avec un ou deux enfants de moins de trois ans.

Le dispositif MAPE met en œuvre des missions d'éducation, de protection, de prévention, de soutien à la fonction parentale et d'insertion.

L'accueil des familles est organisé dans trois communes des Hauts-de-Seine en foyer collectif et en appartement diffus

- 2 internats pour l'accueil de jeunes femmes mineures ou majeures
 - 9 places au Foyer Maternel Educatif (FME) à Fontenay-aux-Roses
 - 8 places au Service Internat Mère Enfant (SIME) à AntonyAccueil de l'enfant en journée en crèche collective
- 3 Services d'Accueil des Familles en Appartements (SAFA) situés sur les communes d'Antony, Colombes et Fontenay-aux-Roses où les familles sont accueillies en appartements diffus individualisés.
 - 26 places pour les parents isolés
 - 12 places en accueil parentalAccueil de l'enfant en journée par des assistantes maternelles ou en crèche collective

Accueil des enfants en journée

- 1 crèche interne pour 12 enfants à Antony
- 1 crèche pour 20 enfants à Fontenay-aux-Roses : 15 places pour les enfants du foyer maternel et 5 places en halte-garderie pour les enfants de la ville.
- 3 équipes d'assistantes maternelles salariées de l'établissement à Antony, Fontenay-aux-Roses et Colombes.

Complétant ce dispositif, les MAPE disposent d'un service administratif réparti sur les différents territoires d'intervention afin d'assurer un soutien logistique et humain de proximité auprès des personnes accueillies et des professionnels.

L'enfant et la prévention précoce sont au centre des missions des professionnels des MAPE. Les prises en charge sont de 6 mois renouvelables et l'accompagnement éducatif proposé s'adapte aux problématiques de chaque famille.

SYNTHESE

▪ Les faits marquants

L'année 2022 est marquée par la poursuite de la perte d'attractivité des métiers du secteur social. Le recrutement a mobilisé l'ensemble des équipes de direction et administrative tout au long de l'année sans pour autant réussir à endiguer cette difficulté chronique qui crée de la désorganisation et joue sur la qualité de l'accompagnement proposé aux familles.

Malgré ce contexte, je remercie l'ensemble des professionnels des MAPE engagés auprès des familles qui peuvent dire aussi leur sentiment « de ne pas faire correctement leur travail » par manque de temps et de collègues. Les familles accompagnées témoignent également des effets de l'insuffisance de professionnels par la discontinuité et le manque de contenance liés au fait de ne pas avoir une équipe éducative faisant repère. Les familles ont d'ailleurs pu interpeller M. Combe et Mme Caubel à ce sujet lors de la visite ministérielle qui a eu lieu aux MAPE le 21 décembre 2022. Cette visite initiée par les représentants de l'État a permis de mettre en lumière le travail éducatif réalisé aux MAPE grâce aux professionnels et aux familles présents, qui ont enrichi les échanges.

La revalorisation des salaires par l'indemnité « métier socio-éducatif » est une avancée pour la reconnaissance des professionnels du secteur, cependant nous observons que ses effets sont moindres sur le recrutement. Regard(s) sur l'activité réalisée

La baisse de l'activité des MAPE s'est poursuivie en 2022 et nous avons constaté une baisse significative des demandes d'admission du 92. C'est une préoccupation qui a fait l'objet d'échanges avec le Conseil départemental et d'une démarche d'ouverture auprès des partenaires tout au long de l'année. Ainsi, le taux d'occupation a été revu à 92%, le nombre de places en centre parental a été augmenté et celui du centre maternel, diminué.

En septembre, les MAPE ont organisé une journée portes ouvertes sur les trois sites (Antony, Colombes, Fontenay-aux-Roses) afin de rencontrer les acteurs de proximité. Plus de 80 partenaires ont participé à cet événement institutionnel, préparé par les équipes et les familles, et qui a été l'occasion de riches échanges.

Les difficultés de recrutement et le déficit d'activité qui n'interviennent pas toujours concomitamment créent des déséquilibres en termes de disponibilité, de charge de travail et de gestion budgétaire.

Cependant, les MAPE restent indéniablement tournées vers la vie en poursuivant leurs missions de prévention, d'accompagnement et de soutien à la parentalité.

- L'évaluation interne opérée dans une dynamique institutionnelle transversale a permis d'enrichir nos réflexions et de réaliser un diagnostic en vue d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé
- Le nouveau projet pédagogique de la crèche Le Petit Moulin à Antony a été déployé
- L'équipe du SAFA de Colombes a proposé régulièrement des médiations éducatives aux parents : café des parents, ateliers arts plastiques, cuisine et autour du livre
- Un groupe de parole pour les parents a été mis en place
- Des séjours ont été organisés par les professionnels durant l'été pour les parents et leurs enfants.

▪ **Regard(s) sur l'activité réalisée**

Les MAPE ont réalisé 15 051 journées soit :

- 13 996 journées réalisées et facturées à taux plein du prix de journée dont :
- 10 358 journées pour le centre maternel •
- 3638 journées pour le centre parental
- 2110 journées ont été réalisées et facturées à 50% du prix de journée soit 1055 journées correspondant à l'accueil des femmes enceintes et des 2ème enfants.

L'activité est en baisse et est réalisée à hauteur de 81,49%, soit 1627 journées en moins par rapport à l'année 2021.

Afin d'agir sur le déficit d'activité, nous avons entrepris en 2022 un travail de communication auprès des acteurs sociaux et médicaux du territoire, à propos du projet des MAPE et de ses modalités d'accompagnement auprès des familles. Nous avons sollicité les Services des Solidarités Territoriales et des réunions ont pu s'organiser avec les SST 5, 8, 10 et 12 pour exposer aux responsables et travailleurs sociaux le dispositif des MAPE. Nous avons également rencontré les équipes des pouponnières départementales afin d'envisager une meilleure collaboration, notamment dans le cadre de l'orientation en centre maternel ou parental après un placement d'enfant. Les effets positifs de la communication active de l'ensemble des professionnels des MAPE ont été perçus en fin d'année avec une augmentation des admissions.

De plus, au regard de l'évolution positive du nombre de demandes d'admission en centre parental et de la baisse de demandes en centre maternel, nous avons sollicité auprès du Conseil départemental des Hauts-de-Seine une augmentation du nombre de places en accueil parental. Cela accordé, il a été porté de 8 à 12 places et nous avons diminué de 4 places l'accueil en centre maternel en appartements diffus. Les effets de cette mobilisation sur l'activité des MAPE ont été perceptibles au dernier trimestre 2022.

Florence BOCQUEL

Directrice

▪ **Les personnes accueillies et l'accompagnement**

Nous constatons une augmentation des admissions en centres maternel et parental après une période de placement en pouponnière ou en assistant maternel. Ainsi cinq familles ont été accueillies dans ce cadre qui nécessite de la part des équipes pluridisciplinaires un accompagnement spécifique.

En effet, « les retrouvailles » après une période de séparation parent-enfant sont à la fois attendues et sources d'inquiétude pour les familles. C'est également un contexte d'accueil qui implique un étayage très soutenant car certains parents qui bénéficiaient d'une heure de visite médiatisée par semaine vivent alors leur parentalité de manière continue. Nous observons qu'un temps d'adaptation accompagné par les professionnels est nécessaire et que, parfois, un accueil séquentiel ou en unité mère-enfant aurait été un préalable intéressant pour que les parents se réapproprient pleinement leur parentalité et soient disponibles pour leur enfant. De plus, le contexte judiciaire étant un enjeu dans la relation éducative, les parents mesurent le caractère évaluatif de l'accueil aux MAPE et, pour la majeure partie d'entre eux, craignent un nouveau placement. Il s'agit pour les équipes de créer du lien au quotidien pour qu'une relation

authentique émerge, permettant aux parents de parler des difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'objectif d'être soutenus dans le développement de leur compétences parentales.

Le nombre de demandes d'admission de familles avec deux enfants a augmenté et nous en avons accueilli cinq en 2022, deux autres étaient en cours d'admission au 31 décembre. Deux familles accueillies aux MAPE ont eu un 2ème enfant au cours de leur prise en charge ; ce fut pour l'une le motif du passage du centre maternel au centre parental, et pour l'autre, cette 2ème grossesse a été menée en parallèle du projet d'orientation vers le droit commun initié au préalable.

L'augmentation de l'accueil de fratries modifie le travail effectué notamment par les professionnels de la petite enfance du fait de dynamiques familiales différentes (place des pères, relation fraternelle, place des aînés), et élargi la tranche d'âge des enfants accueillis.

▪ Focus sur les projets réalisés

L'évaluation interne

L'évaluation interne finalisée en 2022, dans un contexte d'évolutions sensibles au niveau des MAPE à l'instar de celles que connaît plus globalement le secteur médico-social, a été envisagée comme un outil de réflexion et d'accompagnement aux pistes pour le changement et d'aide à la redéfinition participative des missions de l'établissement ainsi que de leur mise en œuvre.

La démarche évaluative, conduite de façon proactive et collaborative par l'ensemble de l'équipe de direction, a créé un espace d'échange et de partage entre et avec les salariés. Cette dynamique introspective et constructive, initiée grâce à la participation active de tous les professionnels, a permis tout au long de l'année 2022 de poursuivre la réflexion au profit d'une qualité toujours accrue de l'accueil et de l'accompagnement des familles. La dimension collective impulsée et la valorisation de la parole de tous les acteurs des MAPE ont engendré un mouvement commun de remise en question des pratiques sur lequel l'ensemble des préconisations émises se fondent.

Cette démarche a donné lieu à 50 préconisations d'actions amélioratives dont la mise en œuvre s'échelonne de janvier 2022 au dernier trimestre 2025 et qui s'appuient sur les compétences et capacités novatrices de l'ensemble des professionnels des MAPE. L'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement proposé est donc d'ores et déjà à l'œuvre et investie par l'ensemble des professionnels mais aussi confiée aux familles par leur implication dans plusieurs instances où leur parole est sollicitée.

Jeanne WERNER
Directrice-adjointe

Les ateliers à médiation

En 2022, l'équipe du SAFA de Colombes a eu l'ambition d'étoffer et d'ouvrir les accompagnements éducatif et psychologique proposés aux familles accueillies à de nouveaux projets en créant des ateliers à médiation.

Le café des parents

Il avait été constaté que les rencontres parent-professionnel sous leur forme duelles, bien qu'indispensables à l'accompagnement des familles, pouvaient se montrer insuffisantes voire limitantes dans les relations. C'est dans ce contexte que le « café des parents » a vu le jour. Ce dispositif a pour objectif de proposer un espace de rencontre nouveau (entre parents, entre parents et professionnels, entre professionnels), où échanges, partages et réflexions seraient facilités par une dynamique groupale. Accueillir sur un même temps plusieurs parents, sans leurs enfants, dans un espace convivial, bienveillant et dédié à la réflexion autour de l'exercice de leur parentalité, avait pour mission de favoriser la rencontre et la solidarité des participants ainsi que de soutenir les compétences et potentialités parentales mais aussi de permettre d'étayer l'élaboration des difficultés rencontrées.

Depuis l'inauguration le 19 avril 2022, cinq « cafés des parents » ont eu lieu. Il ressort de cette première année expérimentale que les échanges entre les participants sont bienveillants, conviviaux et libres. Les thèmes abordés ne sont jamais préétablis à l'avance et restent à l'initiative des parents. Cet espace de parole a permis aux familles de partager et revisiter leurs liens transgénérationnels, d'élaborer sur la transmission de leur culture, de leurs valeurs et principes éducatifs, de trouver du soutien dans la reconnaissance par le groupe de leurs difficultés individuelles et/ou communes.

Cet espace a également permis à la psychologue du service de rencontrer un plus grand nombre de parents accueillis. Il facilite les demandes d'entretiens individuels par une meilleure compréhension des missions de la psychologue par les familles.

L'atelier cuisine

Durant les années 2020 et 2021, la pandémie a fragilisé les rencontres et activités groupales l'équipe avait l'habitude de proposer aux familles. Les accompagnements individuels ont dû être privilégiés et l'atelier cuisine qui était animé jusqu'alors par la psychologue du service et une éducatrice de jeunes enfants n'a pas pu avoir lieu durant cette période.

En 2022, l'équipe du SAFA de Colombes a eu l'ambition d'étoffer et d'ouvrir les accompagnements éducatif et psychologique proposés aux familles accueillies à de nouveaux projets en créant des ateliers à médiation. C'est donc naturellement que l'atelier cuisine a rouvert ses portes. Celui-ci a été pensé de telle sorte qu'une famille propose sa recette et la transmet au groupe pour réalisation.

Les courses sont faites la veille avec le parent et l'éducatrice. Le jour J, les participants cuisinent ensemble (parents, psychologue et éducatrice spécialisée) et s'ensuit un déjeuner où participants et professionnels se retrouvent autour de la table pour partager les mets cuisinés lors de l'atelier.

Lors de cette activité, une famille ou un parent a l'occasion de mettre en valeur ses savoir-faire, ses goûts, sa culture et de les transmettre au groupe. Cela contribue également à travailler individuellement le budget, les quantités, le gaspillage alimentaire, avec l'éducatrice, lors de la préparation. Cet atelier représente un bon outil pour aborder les problématiques transgénérationnelles et culturelles. Le parent présentant sa recette explique au groupe l'histoire de son plat, ce qu'il représente pour lui, avec qui et où il a appris à le cuisiner.

Les échanges lors de l'atelier ont été riches, animés et conviviaux. Parents et professionnels se découvrent différemment : aux fourneaux, chacun partage ses astuces, ses souvenirs et ses anecdotes. La cuisine semble être un espace facilitant la création d'une aire transitionnelle où l'on se sent en sécurité et est propice aux confidences. Le repas collectif a des vertus renarcissisantes pour les membres participants, félicités par l'ensemble de l'équipe qui déguste le plat.

Un livre recueillant les recettes réalisées lors des ateliers est en projet afin d'en conserver une trace et de partager avec l'ensemble des familles accueillies au SAFA de Colombes les fruits du travail réalisé.

Léa TOBIANA
Psychologue au SAFA Colombes

Groupes de parole de pères/futurs pères et groupes de parole de mères/futures mères

Dans le cadre du projet de soutien à la parentalité subventionné par la Caisse d'allocations familiales (CAF), nous avons initié des groupes de parole : pour les pères et futurs pères, pour les mères et futures mères, accueillis au SAFA et au FME de Fontenay-aux-Roses, mais aussi pour les parents dont les enfants sont accueillis à la halte-garderie sans bénéficier d'aucune prise en charge au sein de nos services. Nous pensons que ce type de rencontre, ainsi que la mixité du public, peut favoriser l'expression des personnes sur leur nouveau rôle respectif de père et de mère, leurs représentations de la paternité et de la maternité, et leurs questionnements liés à cette entrée dans la parentalité, comme les relations de couple, les responsabilités...

Le groupe de parole nous semble être l'outil idéal pour que les parents, chacun de leur côté, puissent partager leurs expériences, leurs idées mais aussi faire part de leurs difficultés lorsqu'ils en rencontrent. Nous constatons que les entretiens individuels sont souvent difficiles à accepter par certains d'entre eux, homme comme femme, lorsqu'il s'agit d'évoquer ce qui peut les mettre en difficulté. Le cadre du groupe nous semble plus propice à ce type d'échange, car moins engageant individuellement. En effet, le groupe leur permet de réaliser qu'ils ne sont pas seuls à rencontrer des difficultés, en particulier les publics accompagnés par nos services pour qui ce sentiment est parfois plus fort que dans la population en général.

Le cadre défini pour le groupe permet que les participants puissent se confier en toute confiance et confidentialité, ainsi que dans le respect des opinions et de la parole. Une règle de non-violence tant physique que verbale est également posée. Ce cadre est explicité aux participants dès le début du groupe et rappelé chaque fois qu'un nouveau membre intègre le groupe, ou si la tournure des échanges le nécessite.

Il s'agit d'un groupe ouvert dans le sens où il n'y a pas d'obligation pour les participants de venir à chaque séance. La participation y est libre. Néanmoins, nous guidons les séances de manière à ce que les échanges soient suffisamment riches et ainsi faire en sorte que chacun puisse y trouver un intérêt, et par conséquent la motivation pour participer à plusieurs séances afin de mieux bénéficier des échanges. Par ailleurs, une participation régulière de plusieurs mêmes personnes permet aussi d'instaurer plus facilement la confiance au sein d'un groupe. Nous le présentons ainsi dès la première séance et cherchons à instaurer une dynamique de groupe dès la première séance afin d'aider à la constitution d'un groupe le plus stable possible.

En fonction des besoins des personnes présentes, les échanges peuvent être libres et choisis par les personnes au moment de la séance. Néanmoins, nous pouvons être amenés à proposer des thèmes d'échanges, soit pour lancer la séance si aucun sujet ne vient

spontanément, soit parce qu'un sujet nous semble important à aborder en fonction des séances précédentes.

Ces groupes n'ont pas de visée thérapeutique, néanmoins nous pensons que leurs échanges permettent à chacun d'enrichir sa réflexion concernant sa parentalité au sens large, et en tant qu'animateurs, nous amenons au fur et à mesure les personnes à réfléchir à la manière dont les échanges dans le groupe peuvent influencer sur leur façon de faire dans le quotidien auprès de leurs enfants et de leurs proches. Enfin, selon la théorie systémique, notre façon d'être dans un groupe reflète, d'une certaine manière, notre façon d'être, de nous comporter dans nos autres groupes d'appartenance (familiaux, professionnels...). Ainsi, il nous semble intéressant, si la cohésion du groupe le permet, de pouvoir faire des retours de notre analyse aux participants sur leur façon de communiquer ou de se positionner dans le groupe afin de les aider d'une manière plus générale, dans leurs relations aux autres, notamment leurs relations familiales.

Ces groupes ont lieu une fois par mois à Fontenay-aux-Roses. Nous co-animons ces groupes avec une stagiaire psychologue. Certains groupes n'ont pas eu lieu, ont dû être annulés, souvent à la dernière minute, car une seule personne s'était présentée, empêchant de constituer un groupe. Les autres personnes n'avaient pas pensé à prévenir de leur absence. Ces constats nous ont amenés à faire évoluer notre mode communication. Par ailleurs, le fait que les groupes soient ouverts et que les participants ne soient donc pas toujours les mêmes complique la communication. Il nous est difficile d'anticiper le nombre de participants et la tenue ou non du groupe.

Une fois ces difficultés surmontées, nous constatons que les personnes présentes ont, au début, une forme d'appréhension et de méfiance sur ce qui va leur être proposé, même si elles viennent de leur plein gré. La situation de groupe est souvent source d'inquiétude : peur de ne pas savoir quoi dire, envie de parler ou non, regard des autres... Afin de lancer les échanges et après le rappel du cadre essentiel au bon déroulement du groupe et les présentations de chacun, nous avons proposé de débiter chaque séance par un « photo-langage ». Cet outil permet de lancer les échanges et d'éviter les « blancs » des débuts, où personne ne sait quoi dire ni quel sujet aborder. Les parents se saisissent de cet outil qui leur permet d'appréhender le thème de la parentalité chacun à sa manière mais aussi de commencer à faire groupe. En effet, les éléments présentés par les uns évoquent des vécus, situations ou pensées similaires chez les autres, et le dialogue s'installe, de fait, assez facilement entre eux. C'est donc un très bon support de communication. Le photo-langage permet également aux parents de mettre la distance qui leur convient par rapport au thème, dans le sens où ils peuvent présenter la ou les photos qu'ils ont choisies en parlant de choses plus ou moins personnelles, parler de leur idéal de famille, par exemple, ils ne s'impliquent ainsi pas trop personnellement dès le début.

Nous avons pu constater que cette manière de débiter les groupes aide à lever les appréhensions que les jeunes pouvaient avoir et facilite la parole. Nous pensons que notre positionnement dans le groupe facilite cela également. En effet, lors du photo-langage, nous (animateur du groupe et co-animateur) choisissons également une ou deux photos que nous présentons de la même manière que les parents présents. C'est une manière de nous inclure dans le groupe. Cela, ainsi que le rappel du cadre en début de séance, nous situe d'emblée comme les garants du bon fonctionnement du groupe et comme un facilitateur de la parole, mais aussi comme participants à part entière aux échanges et non comme experts de la question parentale qui délivreraient leur savoir.

Nous envisageons également d'ouvrir ces groupes de parole aux parents non accompagnés par les MAPE, habitant Fontenay-aux-Roses, que leur enfant soit accueilli ou non à la halte-garderie de l'EMA. En effet, nous avons pu constater un réel bénéfice au fait que les participants ne se connaissent pas forcément. Paradoxalement, ils semblent plus à l'aise pour échanger. De plus, le déroulé du groupe est moins perturbé par les échanges annexes qui

peuvent avoir lieu lorsque plusieurs participants se côtoient quotidiennement. Nous pensons, par ailleurs, que cela motiverait et dynamiserait la participation. En effet, certains ont déjà fait part de leur regret de n'être que deux, par exemple, et chaque fois les mêmes.

Enfin, en ce qui concerne les sujets abordés, nous constatons, pour le moment, une certaine différence entre les groupes de parole des pères et des mères. En effet, les pères parlent de leur rôle et de leur pratique éducative, tout en amenant des questionnements sur le développement de l'enfant ou en réfléchissant de manière plus globale aux différentes pratiques culturelles, notamment en matière d'éducation. Les mères amènent plus souvent des questionnements et des difficultés du quotidien. Elles parviennent à aborder les questionnements autour du développement et des besoins de l'enfant, des différences culturelles également, mais en passant par le prisme des difficultés qu'elles rencontrent au quotidien. Par ailleurs, la place, le rôle du conjoint ou de l'autre parent est une question qui a été abordée exclusivement par les mères, pour le moment.

Ainsi la mise en place des groupes de parole est progressive. Pour autant, c'est un outil qui s'avère pertinent et dont les participants se saisissent et qu'ils apprécient lorsqu'ils ont la possibilité d'y participer.

Isabelle KICHA
Psychologue SAFA Fontenay-aux-Roses

▪ La dynamique RH

L'année a été dense au niveau des mouvements du personnel :

- 23 embauches en CDI, dont 4 ruptures durant la période d'essai à l'initiative des salariés, et 1 à l'initiative de l'employeur
- 82 CDD notamment sur des périodes courtes pour réduire le recours aux agences d'intérim
- 10 démissions • 6 licenciements
- 1 salariée a fait valoir ses droits à la retraite
- 1 salariée en arrêt longue maladie est décédée.

Les MAPE ont accueilli 10 stagiaires : 2 auxiliaires de puériculture, 2 chefs de service, 3 éducatrices de jeunes enfants, 1 éducatrice spécialisée, 2 psychologues.

Formations collectives et individuelles :

- Entretien individuel entretien familial : approche systémique
- Comment transmettre nos observations dans le cadre de la protection de l'enfance
- L'interculturalité ou l'approche ethno psychologique des familles accueillies
- SST bébé • HACCP
- Excel : Bases de données et tableaux croisés
- Formation Maître d'apprentissage pour une éducatrice spécialisée et une auxiliaire de puériculture.

CHIFFRES CLEFS

- 75 familles accompagnées
 - 57 en centre maternel
 - 18 en centre parental

- 85 enfants
 - 65 enfants en accueil parent-enfant (63 mères et 2 pères isolés)
 - 20 enfants en accueil centre-parental

- Demandes d'admission
 - 77 en centre maternel
 - 17 en centre parental

- Admissions
 - 27 en centre maternel dont 3 femmes enceintes et 8 jeunes femmes mineures
 - 9 en centre parental dont une femme enceinte
 - 5 familles avec 2 enfants
 - 14 enfants âgés de 0 à 3 mois
 - 5 enfants âgés de 3 à 6 mois
 - 4 enfants âgés de 6 à 12 mois
 - 3 enfants âgés de 1 à 2 ans
 - 3 enfants âgés de 2 à 3 ans
 - 1 enfant de plus de 3 ans

- Sorties
 - Centre maternel : 23 – durée moyenne de séjour : 14,28
 - Centre parental : 8 – durée moyenne de séjour : 16,8

TEMOIGNAGE SUR L'ACTIVITE

L'accueil en crèche des enfants aux MAPE

L'enfant en tant que personne justifie la mise en œuvre de son accueil avec son ou ses parents et l'accompagnement parental par les MAPE en tant qu'action de prévention précoce dans un contexte de protection de l'enfance.

En journée, la prise en charge de l'enfant par le dispositif institutionnel est un élément clé du projet des MAPE puisque l'enfant est en contact avec des professionnels de l'établissement, participant d'un accompagnement global de la famille. L'enfant est accueilli soit par une crèche de l'établissement, soit par une assistante maternelle salariée des MAPE.

Les crèches sont situées à Fontenay-aux-Roses et à Antony et disposent respectivement de 15 et 12 places pour accueillir les enfants pris en charge dans les foyers maternels et les Services d'Accueil des Familles en Appartements. La crèche de Fontenay-aux-Roses est également ouverte sur l'extérieur car elle bénéficie de 5 places de halte-garderie pour les enfants de la ville favorisant ainsi la mixité sociale. Lors de la signature de la convention avec la CAF en 2016, notre partenaire nous a reconnu « crèche atypique » et soutenait ce projet. Ainsi la CAF n'avait pas les mêmes exigences que les autres crèches concernant le taux d'occupation néanmoins cette particularité n'est jamais acquise et il faut la défendre à chaque déclaration de nos données d'activité. La crèche est ouverte de 7h à 19h afin d'aider les parents dont le travail souvent précaire demande des temps de transports conséquents.

Les familles ont une place garantie pour leur enfant ce qui facilite leur projet d'insertion cependant en centre maternel et parental la fonction première des crèches est de s'inscrire dans les missions de soutien à la parentalité participant au développement de l'enfant et à la prévention de la maltraitance intrafamiliale.

La crèche est un mode de garde mais surtout un espace de distanciation parent-enfant, un tiers dans des relations fusionnelles mère-enfant, un lieu de soutien pour l'enfant dont le parent est en train d'apprendre à être parent. L'équipe pluridisciplinaire permet de proposer aux enfants et aux familles un accueil et un accompagnement singulier. L'équipe est composée de professionnelles de la petite enfance (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, agent petite enfance) mais également de professionnels transversaux à l'institution (chef de service, infirmière, psychologue) qui collaborent également avec une psychomotricienne ainsi que PPUMMA et l'Aubier. La multiplicité des champs de compétences permet une observation fine des enfants notamment dans leur développement et leurs interactions, de veiller à leur état de santé et de repérer les manifestations somatiques, de mettre en place un étayage contenant et adapté. La réunion clinique hebdomadaire est un outil d'élaboration et d'analyse au service d'un accueil réellement individualisé pour l'enfant et ses parents, engageant la réflexion pour appréhender les enjeux des relations familiales entre parents et enfants.

Les crèches ont la particularité de proposer de multiples accueils selon la situation de la dyade parent-enfant.

- Un accueil crèche pour les enfants dont les parents ont une activité (le collège, le lycée, une formation, une remise à niveau, des cours de français, d'alphabétisation...)
- Un accueil séquentiel pour les enfants dont les parents n'ont pas d'activité scolaire ou professionnelle

- Un accueil parent-enfant pour les mères qui ne sont pas prêtes à confier leur enfant à la crèche, pour les enfants qui ne sont pas prêts à être séparés de leur parent
- Un accueil « pause-maman » de 2 heures pour toute situation d'urgence.

Ainsi, tout au long de l'année, des enfants arrivent ou quittent la crèche, au gré de la prise en charge des parents aux MAPE mais aussi de leur capacité à y inscrire leur enfant en toute confiance.

Chaque place est réservée pour un enfant, quel que soit le besoin de son parent. Par exemple, à son arrivée aux MAPE, la famille « se pose » après un parcours chaotique et souvent traumatisant. Si elle le souhaite elle peut confier son enfant quelques jours ou ½ journées par semaine « pour souffler ».

Cette même famille pourra ensuite commencer une formation ou un emploi sachant que la place de son enfant à la crèche lui sera toujours réservée, cette fois-ci en adéquation avec des horaires d'activité, jusqu'à 50 heures par semaine. Cette capacité à répondre aux besoins des familles tout au long de leur parcours est exceptionnelle.

Le fait qu'une place est réservée pour chaque enfant permet de travailler avec souplesse. Nous savons que les familles accueillies ont un parcours semé de ruptures souvent violentes. Aussi, confier son enfant à la crèche c'est s'en séparer. Ce moment peut être vécu douloureusement, comme une énième rupture. Comme dans toutes les crèches, il existe une période d'adaptation qui permet à l'enfant et à son parent de se familiariser avec un nouvel environnement, d'appivoiser le sentiment d'abandon mais lorsqu'il vient se rejouer toute l'histoire familiale à ce moment-là, les temps de séparation peuvent mettre parent et enfant en grande détresse : l'enfant est inconsolable, refuse de dormir, de se nourrir... de son côté le parent n'arrive pas à investir une recherche d'emploi... Alors nous pouvons proposer de reporter l'accueil de l'enfant « on vous garde la place si vous n'êtes pas encore prêts », d'orienter vers la psychologue, d'accueillir l'enfant juste une heure par jour pendant 1 mois, que le parent vienne nourrir son enfant, de ne le confier qu'à l'ouverture de la crèche, lorsqu'il sera le seul enfant...etc. En fonction de chaque situation, nous pouvons inventer grâce à la proximité de la crèche et du foyer, grâce à l'effectif adapté des professionnelles, grâce à la réflexion commune.

Le lien avec les parents s'acquiert petit à petit et parfois avant l'accueil de l'enfant à la crèche. En effet, certains parents ont fait la connaissance des professionnelles de la crèche lors de séjours de vacances, de sorties à la piscine, de goûters partagés... autant de moments conviviaux qui aident à mieux se connaître et à entamer une relation de confiance pour des familles bien souvent abîmées par des ruptures familiales traumatisantes. Nous proposons des sorties aux enfants et demandons aux parents des MAPE d'y participer car beaucoup d'enfants ne connaissent pas ou peu le monde extérieur au foyer. Aussi certaines sorties encadrées par les professionnelles de la crèche ont pour unique objectif de guider les mères pour apprendre à leur enfant à marcher dans la rue, voir les étals du marché, bien se comporter à la boulangerie etc... Ces sorties sont aussi l'occasion de faire découvrir aux parents des lieux comme la médiathèque, la ludothèque, le parc, afin de stimuler le désir de sortir avec leur enfant tout en les rassurant sur ces premiers pas vers l'extérieur avec lui. En observant leur enfant découvrir, participer et apprécier ces lieux à l'accès gratuit, nous espérons susciter l'envie de faire plaisir à son enfant et de recommencer sans les professionnelles. Nous proposons aussi des sorties culturelles, payantes, auxquelles les parents, même sans ressource, participe financièrement de manière symbolique afin de favoriser l'ouverture sur le monde.

La crèche participe également à la transmission des codes sociaux. En effet, il est expliqué aux parents qu'ils ne peuvent se présenter à la crèche à peine habillés, ni lavés. Ils ne peuvent confier leur enfant sans lui avoir donné son petit déjeuner. Il leur est demandé de prévenir la crèche s'ils sont en retard, s'en excuser, se présenter au téléphone, anticiper les horaires de crèche en fonction de leur activité et/ou rendez-vous... autant d'apprentissages dans ce lieu qui est à la fois intégré et « extérieur au dispositif » puisque leur histoire personnelle n'y est pas connue par les professionnelles prenant en charge leur enfant.

Nous observons aussi ce que les horaires de fréquentation des enfants à la crèche viennent dire du lien à leur parent : une mère prétend travailler pour pouvoir confier sa fille 50 heures par semaine alors qu'en réalité elle est sans activité. En lien avec les éducateurs du foyer nous interrogeons cette stratégie. Que se passe-t-il ? Quelles sont ses difficultés à s'occuper de son enfant ? Quel soutien pouvons-nous imaginer ? Il arrive alors que le parent réussisse à faire part de son malaise face à son enfant en dehors des moments de repas, de bain ou de coucher. La solitude du parent se fait ressentir et la crèche est alors un espace dans lequel il pourra passer du temps à observer son enfant jouer et petit à petit, à interagir avec lui dans le jeu, en imitant les professionnelles. Les professionnelles cadrent ces « temps parent-enfant » : pas de téléphone portable dans l'enceinte de la crèche, on apprend aux parents à être réellement disponibles à leur enfant, à observer ses compétences, à les encourager en les soutenant dans leur rôle de parent.

La crèche est atypique car son cadre est défini clairement mais il existe mille et une façon d'accueillir un enfant et sa famille, selon ce que chacun vient jouer de son lien. Sans cesse nous créons, nous nous adaptons aux besoins des familles avec pour objectif l'intérêt de l'enfant. Ainsi une mère adolescente qui souhaite reprendre ses études mais ne se résout pas à confier son enfant pourra passer tout le temps qu'elle le souhaite dans l'enceinte de la crèche. Elle pourra, pendant qu'on s'occupe de son bébé, sucer son pouce et s'endormir dans les coussins. Une autre pourra nous confier son nouveau-né « juste 1 heure pour me laver les cheveux ». Une autre repassera tous les midis donner le sein à son bébé, une autre préférera repasser plusieurs fois devant son enfant jusqu'à ce qu'il pleure « il est triste de me quitter » pour se rassurer sur l'amour qu'il lui porte et sur ses compétences parentales.

Il arrive aussi qu'une mère soit en grande difficulté avec son enfant, le mette en danger, ne lui donne plus d'attention. Nous lui proposons de donner le bain à son enfant, le petit déjeuner en relai avec l'équipe du foyer. Pour être en cohérence avec nos inquiétudes, nous lui pouvons lui imposer de confier son enfant à la crèche tous les jours sur de grandes plages horaires, le temps qu'elle se mobilise, se soigne ou qu'un juge des enfants prenne une décision concernant la protection de l'enfant.

La crèche accueille de nombreux enfants en souffrance du fait de leur vécu avant leur arrivée au foyer ou parce que leurs parents sont eux-mêmes en grande souffrance. Elle s'exprime de maintes façons et demande une grande disponibilité des professionnelles. Lorsqu'ils sont confiés, peu de bébés savent s'endormir seuls, souvent habitués à s'endormir en poussette, dans le dos de leur mère ou dans le lit contre elle. Ils sont trop angoissés pour se laisser aller au sommeil. C'est aux professionnelles de les bercer, chacun leur tour, longuement jusqu'à ce qu'ils se rassurent et trouvent le sommeil seuls. Parfois un week-end passé avec un parent qui n'aura pas cette patience ou lui-même insomniaque suffit pour qu'il y ait « tout à refaire » pour la professionnelle tout au long de la semaine. De même les enfants peuvent avoir des moments de grande détresse lors d'une frustration, peu habitués à être entendus dans leurs besoins de jouer, d'expérimenter. Les professionnelles accompagnent ces moments par la parole, relatent au parent la façon dont elles s'y sont prises pour faire baisser la tension de l'enfant. Nous affichons des photos où on y voit des enfants qui déjeunent en attrapant la nourriture avec les mains et qui se salissent le visage, des enfants concentrés sur une activité, sur un livre. Autant de supports à la discussion qui peuvent amener à une invitation à la crèche

: vous voulez venir demain matin rester jouer au sable avec nous ? Nous accompagner à la médiathèque ? Regarder votre enfant manger tout seul ?

Chaque dyade parent-enfant exprime son lien à sa façon comme dans toutes les crèches mais ici, les familles le savent dès leur accueil, la qualité de ce lien est la quintessence de notre mission. Nous l'observons et en échangeons entre nous, avec les parents et leur enfant, avec les équipes éducatives. Notre observation est particulièrement fine et les mises en commun suffisamment nombreuses pour prétendre trouver des axes de soutien aux parents. Nous prenons le temps de parler avec eux, que ce soit l'accueillante (première personne à laquelle ils ont confié leur enfant), l'éducatrice de jeunes enfants ou la chef de service de la crèche. Nous réfléchissons avec eux sur ce qu'exprime leur enfant à la crèche et avons la possibilité de les orienter vers d'autres professionnels lorsqu'ils y sont prêts (psychologue, psychomotricien, orthophoniste etc...). Avec l'équipe éducative du foyer ou du SAFA, nous ne les lâchons pas. Et nous ne lâchons pas non plus l'enfant, même si son parent nie sa difficulté à être parent ou nie la souffrance de son enfant à être considéré. Nous lui parlons, devant son parent.

Nous rédigeons des rapports à l'adresse de l'ASE pour rendre compte de nos observations et d'un éventuel risque pour l'intégrité de l'enfant, en complément de nos collègues des services éducatifs. Nous soutenons aussi les parents dans la décision de se séparer de leur enfant en le confiant à l'ASE lorsqu'ils comprennent que d'autres adultes pourraient prendre leur relai parce qu'ils n'ont pas fini de grandir eux-mêmes. Ils ont fait l'expérience de ce relai à la crèche.

Dans les crèches du centre maternel et parental nous avons la chance d'avoir les moyens d'écouter et soutenir les enfants qui soutiennent eux-mêmes leurs parents dans l'apprentissage de leur parentalité.

Valérie BERTRAND
Cheffe de service de l'Espace Multi Accueil
et référente petite enfance des MAPE